

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE
de
THÉLIS-LA-COMBE
Arrondissement de Saint-Étienne
Canton du Pilat

Procès Verbal
Réunion du conseil municipal
En séance publique
Du 16 Mars 2018

Présents :

Berne Bernadette, Fanget Régis, Gonon Bernard, Oriol Thierry, Sabot Bernard, Seytre Antoine
Trouiller Franck, Roseline Tourny

Excusés : Arnaud Patrick,

Berne Francis procuration à Fanget Régis

Le quorum étant atteint, M. Régis Fanget, maire, ouvre la séance.

Le compte-rendu du conseil municipal du 23/02/2018 n'appelant aucune remarque, il est adopté à l'unanimité.

Secrétaire de séance : Seytre Antoine

1- Auberge :

Mr le maire informe le conseil municipal que suite à l'état des lieux de sortie du 27 février diverses dispositions ont été prises.

Fourniture par l'entreprise Barralon de granulés de bois pour maintenir le chauffage,

Vérification et nettoyage de la chaudière par l'entreprise Roudon Buniazet,

Changement des barillettes de serrures de portes par l'entreprise Garel,

Des devis sont en attente pour les réparations de peintures sur les murs endommagés ainsi que la reprise du bar,

Un autre devis est attendu pour le nettoyage de la cuisine,

Le contrat EDF est repris par la commune,

Une discussion s'engage entre les élus sur le devenir de l'auberge, le maintien de l'auberge fait l'unanimité avec le lancement dans les meilleurs délais de la recherche d'un nouveau gérant, le montant du loyer restera identique, une caution pour le mobilier important existant, au niveau des chambres d'hôtes et du restaurant, de la cuisine sera demandé au nouveau gérant de l'auberge.

2- Vote du compte de gestion 2017 : Les comptes de gestions dressés pour l'exercice 2017 par Mr le trésorier comptable sont conformes et adoptés à l'unanimité.

3- Vote du compte administratif 2017 :

Compte administratif : Mme Roseline TOURNY présente les comptes administratifs 2017.

CCAS : Le compte administratif du CCAS laisse apparaître un solde positif de 1235.19 €.

Eau et assainissement : Le compte administratif eau et assainissement laisse apparaître, dans sa section fonctionnement un solde positif de 11 957.06 € et dans sa section investissement un solde positif de 128 311.02 €.

Budget communal : Le compte administratif principal de la commune laisse apparaître dans sa section fonctionnement un solde positif de 134 094.48 € et dans sa section investissement un solde positif de 1 269.77 €.

Lors du vote Mr Fanget, maire, quitte la salle du conseil. Les comptes administratifs sont adoptés à l'unanimité.

4- Affectation des résultats :

Le budget principal, dans sa section fonctionnement, présente un solde positif de 134 094.48 €. M. le maire propose d'affecter la somme de 30 000.00€ à la section investissement du budget primitif 2018. Le conseil municipal valide cette affectation à l'unanimité.

5- Cession de terrain Mr Mounier souhaite acheter à la commune une petite parcelle de 25 mètres carrés située au droit de la maison qu'il possède à Thélis le Bas. Cette parcelle est cédée au prix de 10 euros le mètre carré. Adopté à l'unanimité.

6- Questions diverses :

Extension du réseau AEP

Mr le maire informe le conseil que le SIEL réalisera prochainement l'enfouissement du réseau de la fibre optique entre les Bernes, la Croix de la Pause et la limite de Bourg Argental, Mr le maire propose de profiter de cette réalisation pour faire installer dans la tranchée une canalisation d'eau pour desservir la maison de Mr Andreu. Mr le maire présente l'étude et les devis de cette réalisation après discussion les membres du conseil sont favorables à l'unanimité pour cette extension du réseau.

Reserve incendie des Girauds

Pour terminer les abords de la réserve incendie des blocs d'enrochements seront mis en place côté route pour éviter de circuler sur la couverture de la réserve. Un poteau de stationnement interdit sera placé au droit du parking. Un accès à la parcelle riveraine sera repris Quelques arbres fruitiers seront plantés sur la partie du terrain communal non occupé par le bassin et ses abords.

Local ancien congélateur

Les nouvelles chaînes à neige et des étagères viennent d'être livrées.

L'étrave utilisée par le chasse-neige est en mauvais état, la nouvelle étrave est en cours de fabrication.

Fibre optique : Des travaux d'enfouissement sont programmés fin avril entre les Bernes et Bourg Argental.

Antenne relais Des études sont en cours pour l'implantation d'une antenne relais de téléphonie mobile, dans le cadre du programme de disparition des « zones blanches ». Des études sont en cours pour trouver un emplacement pour placer le pylône émetteur sur la commune de Graix.

Adressage l'entreprise va commencer l'implantation des poteaux début avril.

Séance levée à 20h00